

Le Père Charles-Louis Hugo

II

II^e PARTIE. CHARLES-LOUIS HUGO : HISTORIEN

Après avoir présenté, dans une première partie *), le Père Charles-Louis Hugo, abbé prémontré d'Étival, évêque de Ptolémaïde, sa personnalité, sa vie, son œuvre, c'est plus précisément ici le talent d'historien du Père Hugo que nous nous proposons d'analyser, à partir de ce que nous en a révélé l'édition critique de son manuscrit sur la vie du duc de Lorraine, Charles IV ¹⁵⁶).

Le contexte de son œuvre historique.

La nomination, en 1700, de Charles Louis Hugo aux fonctions de prieur de la Maison Saint-Joseph de Nancy peut être considérée comme une récompense octroyée par son ordre à un auteur déjà apprécié. Le poste était important, et par les revenus de ce monastère, et surtout par sa situation dans la capitale, à côté des puissants de la Cour Ducale. Or, la réputation du Père Hugo et son activité d'homme expérimenté étaient à cette époque fort susceptibles d'attirer sur lui l'attention. Quand et comment le duc Léopold commença-t-il à apprécier personnellement le talent et la personnalité du prieur prémontré ? Une réponse précise n'est pas possible. Mais il est vraisemblable de supposer que dès 1704, la parution de l'ouvrage sur la *Vie de Saint Norbert* où Hugo traita incidemment de la maison de Lorraine, fit naître l'intérêt bienveillant du duc pour le prieur de Saint-Joseph, qui résidait alors à côté de la Cour ¹⁵⁷). Aussi, lorsque la publication par le Père Benoît-Picart de l'*Origine de la très illustre Maison de Lorraine* en 1704 eut courroucé le prince par des prises de position

*) Cf. *Analecta Praemonstratensis*, 1975, t. LI, pp. 239-269.

¹⁵⁶) Cf. biographie de la maison de Lorraine : Annexe hors-texte, pp. 7-8.

¹⁵⁷) Cependant depuis la troisième occupation française en 1702, Léopold résidait à Lunéville.

trop favorables à la France, il semble très naturel qu'il pensât alors, pour réfuter cet ouvrage, au Père Hugo historien lorrain connu et proche. C'est effectivement sur les encouragements de Léopold que celui-ci entreprit la défense de ses thèses attaquées par le Capucin, et l'office d'historiographe de Lorraine, qui lui fut conféré en 1708 ¹⁵⁸), ne fit qu'officialiser le choix ducal. D'ailleurs nous avons retrouvé aux Archives de Meurthe-et-Moselle ¹⁵⁹) mention de la somme payée à Hugo par l'Hôtel du duc, à l'occasion de la publication de sa réponse à Benoît-Picart en 1711 ¹⁶⁰). Mais entre temps, Léopold avait confié à son historiographe la rédaction d'une Histoire de Lorraine, dont il avait depuis longtemps le projet. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de préciser la date à laquelle il reçut cette charge. Dès 1707 peut-être, comme l'affirme Benoît-Picart dans l'Histoire du diocèse de Toul ¹⁶¹), officiellement certainement en 1708 puisque ce travail entre plus particulièrement dans les attributions d'un historiographe. Avec l'ardeur que nous lui connaissons, le Père se mit sans doute immédiatement au travail, et en 1712-1713 plusieurs biographies préalables de ducs de Lorraine semblent être terminées, de même d'ailleurs que le *Nobiliaire de Lorraine*, dont nous avons parlé plus haut ¹⁶²). Le manuscrit que nous avons édité, l'*Histoire de Charles IV*, fait partie de ces biographies. Elles formaient tout un ensemble historique sur la Lorraine et ses ducs, préparation et véritable préfiguration de la future Histoire de Lorraine. Les autographes en sont tous actuellement conservés à la Bibliothèque Municipale de Nancy ¹⁶³), avec pour certains plusieurs copies. Aucun de ces manuscrits ne porte de date, et il est impossible de leur en assigner une précise, mais tout au moins pouvons-nous circonscrire la période

¹⁵⁸) Cf. supra *An. Praem.*, 1975, t. XXI, p. 240, n. 10.

¹⁵⁹) Arch. M. et M., série B.1603.

¹⁶⁰) Ch. L. Hugo, *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la Maison de Lorraine* 1711. A propos de cette querelle, cf. supra, 1^e partie, p. 251.

¹⁶¹) Cf. R. P. Benoît-Picart, *Histoire eccles. polit. de la ville et du diocèse de Toul*. Toul, 1707. P. 582; on y relève cette phrase : « ... de l'auteur qui travaille actuellement à la vie du duc René »; et une note signale en marge qu'il s'agit de « Ch. L. Hugo, prémontré ».

¹⁶²) Cf. supra, 1^e partie, p. 260-61.

¹⁶³) Histoire de René I, Jean, Nicolas, René II, Philippe de Gueldres, ms n° 792 (88), gd in-4°. — Histoire de René I et Jean II, ducs de Lorraine, ms n° 1839 (1028). — Histoire de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, ms n° 1843 (1030). — Histoire de Charles V, duc de Lorraine et de Bar, ms n° 1845 (1032).

où ils furent écrits. Nous savons que, après la condamnation en 1712 par le Parlement de Paris ¹⁶⁴) du *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la Maison de Lorraine*, Léopold eut peur que les assertions futures du Père Hugo puissent paraître suspectes et ne desservent ainsi les prétentions des ducs, aussi lui retira-t-il la charge de la future Histoire de Lorraine ¹⁶⁵). C'est alors qu'il confia cette mission, vers 1712 ou 1713, à Dom Calmet, plus jeune, et qui venait de se signaler en publiant à Paris son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* en 26 volumes in-4° ¹⁶⁶). De fait, il semble que Dom Calmet ait commencé son travail de recherche dès 1713. Ceci nous autorise à dater notre manuscrit, ainsi que tous les ouvrages similaires, de la période assez réduite comprise entre 1707-1708 ¹⁶⁷) et 1712 ou 1713, car il n'est guère probable qu'Hugo ait continué à organiser un travail dont le stade final lui échappait. Il est vrai que nous retrouvons pour l'année 1716 la mention aux dépenses de l'Hôtel ducal de la somme payée à Hugo pour son copiste de l'*Histoire de Charles V* ¹⁶⁸), mais ceci n'a sans doute pas de rapport avec la date de fin de rédaction de l'ouvrage. Ce court exposé des circonstances originales, dans lesquelles fut conçue, par le Père Hugo, l'Histoire de Charles IV suggère quelques remarques intéressantes. Tout d'abord, le manuscrit faisait partie d'un ensemble de biographies n'ayant aucune finalité en elles-mêmes. Chacune constituait une pièce, sans doute à réajuster, peut-être même à réorganiser totalement, en fonction de la vaste fresque d'Histoire lorraine souhaitée par Léopold. Nous sommes donc en présence d'un simple travail préliminaire et non d'une œuvre en soi, prête à être imprimée, et nous aurons à nous en souvenir au moment de porter un jugement. La synthèse définitive échappant au Père Hugo, les biographies des ducs, simples préludes, ne furent de ce fait jamais publiées. Par ailleurs cette histoire d'un des ducs de Lorraine a été composée par l'historiographe officiel de la Cour de Lorraine, et spécialement commandée et commanditée par le duc Léopold lui-même. Peut-on attendre dans ces conditions, de l'historien, l'impartialité

¹⁶⁴) Cf. supra, 1^e partie, p. 252.

¹⁶⁵) Cf. supra, 1^e partie, p. 252.

¹⁶⁶) Dom CALMET, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, 1707-1716, 26 vol. in-4°.

¹⁶⁷) Cf. supra p. 5.

¹⁶⁸) Arch. de M. et M., série B 1624.

d'un auteur indépendant responsable devant la seule opinion publique de ses prises de position ? Le simple rappel de la saisie par Léopold de l'*Histoire de Lorraine* de Dom Calmet à sa parution en 1728 ¹⁶⁹) nous édifierait à ce sujet. C'est pourquoi il nous semble instructif, à ce propos, de rappeler très brièvement quelle était, à la période de rédaction du manuscrit, la situation politique de la Lorraine et les options de son duc.

Léopold, duc de Lorraine, depuis la mort de son père Charles V en 1690 ne put rentrer dans ses états qu'en 1698, après signature du traité du 30 octobre 1697 parallèle à celui de Ryswick ¹⁷⁰) qui mettait fin à une occupation française de 28 ans ¹⁷¹). Mais ni la restauration du pouvoir ducal, ni l'effort intelligent et soutenu de Léopold ¹⁷²), n'écartaient les menaces quant au sort ultérieur de l'État. Le problème en jeu restait le même depuis des siècles : la possibilité pour la Lorraine de demeurer indépendante, tout en étant voisine de la puissance française. La paix de Ryswick en rouvrant la Lorraine à son duc ne consolidait point son indépendance ; tout au plus constituait-elle dans l'esprit des gouvernants français un délai, l'abandon des solutions de force qui avaient caractérisé le XVII^e siècle, pour leur substituer des projets pacifiques, encore indéterminés. Léopold, duc avisé et intelligent, sut fort bien interpréter la mesure de clémence prise en sa faveur et ne se trompa pas sur la précarité croissante de l'avenir de ses états, d'autant plus que la turbulence de Charles IV, le rôle militaire de Charles V, avaient contribué à souligner le caractère international du problème posé par cet avenir. D'autre part, la Lorraine qu'il retrouvait était encore fortement marquée par les vicissitudes et les cruels souvenirs, legs du siècle précédent, qui avaient développé dans l'opinion l'attachement à la dynastie ducale, symbole d'indépendance, mais aussi la méfiance du Français. Circonstances à rappeler pour comprendre au milieu de quelles difficultés Léopold eut à gouverner ses États et à panser leurs plaies. Aussi, instruit par l'exemple

¹⁶⁹) Le duc y avait découvert quelques passages peu conformes à ses prétentions. L'œuvre de Dom Calmet put enfin sortir en 4 volumes, en 1729, mais amputée de nombreuses pages. Cf. Louis DAVILLÉ, *Les prétentions de Charles III à la Couronne de France*, 1908, p. VIII, note 2.

¹⁷⁰) Les traités de Ryswick sept. oct. 1697 mirent fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

¹⁷¹) De 1670 (règne de Charles IV) à 1698.

¹⁷²) Léopold entreprit une œuvre de réorganisation méthodique et efficace.

MAISON DE LORRAINE

JEAN I^{er}, 1346-1390
Ép. Sophie DE WURTEMBERG

CHARLES II, 1390-1431
Ép. Marguerite de Bavière

FERRY DE RUMIGNY
Ép. Marguerite de Vaudémont
1367-1415

ISABELLE
Ép. René de Guise, 1431-1453
René I^{er} d'Anjou

CATHERINE
Ép. Jacques de Bade

ANTOINE DE VAUDÉMONT
1415-1457
Ép. Marie d'Harcourt

ISABELLE DE V. L.
Ép. Philippe I^{er}
comte de Nassau-Saarbruck

MARGUERITE DE VAUDÉMONT
Ép. THIÉBAUT II DE BLAMONT
1421-1431

JEAN II
1458-1470
Ép. Marie de Bourbon
NICOLAS
1470-1473

YOLANDE D'ANJOU
Ép. FERRY II DE VAUDÉMONT
1457-1471
RENÉ II DE VAUDÉMONT
1473-1508

MARGUERITE D'ANJOU
Ép. HENRI VI, roi d'Angleterre
1422-1471

FERRY II, 1457-1471
Ép. Yolande d'Anjou

HENRI DE VAUDÉMONT
Évêque de Metz

OLBY DE BLAMONT
Évêque de Toul

RENÉ II, 1473-1508
Ép. Philippe de Gueldres

MARGUERITE DE VAUDÉMONT
Ép. Charles d'Alençon

JEANNE DE VAUDÉMONT
Ép. Charles, comte du Maine

YOLANDE
Ép. Guillaume III
Landg. de Hesse

ANTOINE LE BON
1508-1544
Ép. Renée de Bourbon

CLAUDE DE GUISE
1496-1550
Ép. Antoinette de Bourbon

JEAN
évêque de Metz
etc., cardinal

LOUIS DE VAUDÉMONT
†1527

FRANÇOIS
comte de Provence
† à Pavie

FRANÇOIS I^{er}
1544-1545
Ép. Christine de Danemark

ANNE DE LORRAINE
Ép. René de Chalon
prince d'Orange

NICOLAS
Évêque de Metz et de Verdun
Sorti de l'Eglise

Ép. { Marguerite d'Egmont
Jeanne de Savoie-Nemours
Catherine de Lorraine-Aumale

CHARLES III
1545-1608
Ép. Claude de France

LOUISE DE VAUDÉMONT
Ép. HENRI III DE FRANCE

CARDINAL DE VAUDÉMONT
Évêque de Toul 1558 † 1587

PHILIPPE-EMMANUEL
duc de Mercœur
Ép. Marie de Luxembourg

HENRI, comte de CHALIGNY
Ép. Claude de Mouy
ou Moye

ANTOINE
Ch.
de Verdun

HENRI II
1608-1624
Ép. Marguerite de Gonzague
NICOLE
CLAUDE

CHARLES
cardinal de Lorraine
†1607

FRANÇOIS DE VAUDÉMONT
Ép. Christine de Salm
†1632

3 filles

CHARLES, comte de Chaligny
évêque de Verdun 1616
Jésuite en 1628

HENRI de Lorraine-Chaligny
comte de Mouy
gouvern. de Nancy

FRANÇOIS
de Lorraine-Chaligny
évêque de Verdun en 1622

LOUISE DE LORRAINE
Ép. Florent de Ligne

CHARLES IV
1624-1675
Ép. Nicole,
sa cousine

NICOLAS-FRANÇOIS
évêque de T., cardinal
Ép. Claude, sa cousine

HENRIETTE
princesse de Lixheim

MARGUERITE
duchesse d'Orléans

FERDINAND
†1658

CHARLES V
1643-1675-1690

MARIE-ANNE-THÉRÈSE
abbesse de Remiremont
1648-1661

LÉOPOLD
1697-1729

FRANÇOIS
abbé de Senones
et de Stavelot
en 1713 † 1715

JOSEPH
†1705

LÉOPOLD-CLÉMENT
†1723

ANNE-CHARLOTTE
abbesse de Remiremont
†1773

FRANÇOIS III
1729-1737

CHARLES-ALEXANDRE
gouv. des Pays-Bas

de Charles IV et trop subtil pour compliquer une situation pour lui fort délicate, s'efforça-t-il de rester, dans les premières années de son règne, en bons termes avec ses puissants voisins : il accepta en 1698 d'épouser la nièce de Louis XIV, Elisabeth Charlotte d'Orléans ¹⁷³), et obtint de deux belligérants de la guerre de Succession d'Espagne ¹⁷⁴), France et Autriche, qui encore une fois plaçaient la Lorraine entre l'enclume et le marteau, la reconnaissance de sa neutralité. La reconnaissance, mais non le respect, car ses États à cette occasion furent à nouveau occupés par les troupes françaises de 1702 à 1714, « par précaution », et après une simple mise en demeure. Avec sagesse Léopold le toléra, mais au fur et à mesure que le sort contraire des armes « faisait décliner le soleil de Versailles », le duc de Lorraine se sentait de plus en plus incliner vers l'Autriche. A la fois ses sympathies, il était né à Innsbrück ¹⁷⁵) et avait été élevé dès l'âge de douze ans à Vienne compagnon d'enfance de l'archiduc Charles devenu l'Empereur Charles VI en 1711, et le sens de ses intérêts le poussaient à regarder vers l'Empire. Il est vrai que la paix de Rastadt, signée en 1714, le déçut dans ses espoirs, mais sans le faire varier dans ses penchants. C'est donc pendant la guerre de Succession d'Espagne, et plus précisément au plan lorrain pendant la troisième occupation de la Lorraine, que fut conçue et rédigée par le Père Hugo l'*Histoire de Charles IV* qui nous occupe ici ; le Père étant alors historiographe du duc Léopold, dont nous venons d'exposer brièvement la politique, les difficultés, et les engagements. Au moment de juger de l'historien et de la valeur de son œuvre, l'évocation de ce contexte historique singulier joint à celui de la situation officielle de l'auteur, aide à mieux comprendre l'un et à mieux caractériser l'autre. Rappelons enfin ¹⁷⁶) que le Père Hugo ne fut pas contemporain des événements qu'il relate : il avait à peine huit ans à la mort de Charles IV. Son œuvre n'est donc pas le résultat d'une observation directe, celle d'un témoin, mais celle d'un historien recomposant l'Histoire à partir de documents

¹⁷³) Elisabeth-Charlotte d'Orléans dite Mlle de Chartres, fille du duc d'Orléans, frère cadet de Louis XIV, et d'Elisabeth Charlotte de Bavière, épousa Léopold le 12 oct. 1698. Elle survécut longtemps à son époux et mourut à Commercy, où elle s'était retirée lors de l'arrivée de Stanislas, le 23 déc. 1744, à l'âge de 68 ans. Cf. généalogie les ducs de Lorraine : Annexe hors texte, pp. 7-8.

¹⁷⁴) Guerre de Succession d'Espagne (1701-1714).

¹⁷⁵) Le 11 sept. 1679.

¹⁷⁶) Cf. supra p. (2) 1^{re} partie.

d'époque, tout comme un historien nettement postérieur à son récit. C'est ce fait qui permet à Christian Pfister de dire qu'« Hugo n'est pas un auteur de première main, qu'il a seulement mis en œuvre les mémoires » contemporains ¹⁷⁷). Soulignons donc que nous n'avons pas à apprécier le manuscrit comme un document, mais comme un travail historique. Et cependant au regard de l'Histoire, il s'agit de faits relativement proches, puisque deux générations à peine s'étaient écoulées depuis le milieu du règne de Charles IV. Il existait donc à l'époque où écrivit le Père Hugo des témoins des événements étudiés, facilité à première vue pour l'historien, mais plus encore peut-être difficulté. Car, comme le fait remarquer lui-même l'auteur dans son introduction, la narration véridique d'événements est particulièrement délicate lorsque ceux-ci « roulent sur des personnes, encor vivantes, qui ne savent ce que c'est de faire grâce à l'historien en faveur de la vérité de l'histoire qu'il écrit » ¹⁷⁸). En fait les passions de ce passé si proche, loin de s'apaiser, n'avaient sans doute au contraire cessé de croître, étant donnée l'aggravation des problèmes posés à la Lorraine et à son duc, en tous points semblables à ceux qu'avait dû affronter jadis Charles IV.

La technique d'Hugo historien.

Ces mêmes circonstances, qui furent autant de contraintes à la liberté d'opinion et d'expression de l'historien, favorisaient au contraire le travail de l'érudit. La proximité des événements qu'il avait à retracer a permis en effet à l'auteur de trouver sans difficulté des sources abondantes et authentiques, et sa fonction officielle d'historiographe de la Cour lui facilita, selon toute vraisemblance, l'accès aux archives officielles conservées au palais ducal. Se considérant comme « comptable des faits qu'il avance » vis-à-vis de son public, il énumère d'ailleurs lui-même ses sources dans les premières pages du manuscrit ¹⁷⁹). Leur examen nous conduit, en premier lieu, à en souligner

¹⁷⁷) Ch. PFISTER, *Histoire de Nancy*, tome III, p. 4, note I.

¹⁷⁸) Ms. *Histoire de Charles IV par le Père Hugo*, ms f° I [p. 1]. Rappelons ici que, dans le cours de cet article, les références au manuscrit renvoient le lecteur à la pagination de la copie faite par le P. Blampain [B. Mun. de Nancy ms 1844 (1031)] et entre crochets figure la pagination correspondante dans l'édition du texte (M. TAILLARD, *Édition critique du manuscrit* ..., Nancy, 1973, thèse d'université multigraphiée). Cf. 1^{re} partie p. 1.

¹⁷⁹) Ms. *Histoire de Charles IV par le Père Hugo*, ms. f°s I v°-2. [pp. 2-5].

le nombre, important compte tenu du niveau et des difficultés de la recherche à cette époque; nous avons ici un exemple particulier et concret du goût de l'érudition chez le Père Hugo. Toutes ces sources, quelle que soit leur nature, sont contemporaines de la période étudiée, elle-même fort peu éloignée de la date de rédaction du manuscrit, ce qui garantit à la fois leur authenticité et leur fraîcheur que copies ou éditions successives altèrent fort souvent ¹⁸⁰). Cependant il nous faut à ce propos introduire une légère réserve : le Père Hugo semble n'avoir pas, pour des raisons de commodité, toujours travaillé sur les originaux mais parfois sur des copies faites sans doute par les soins de ses aides ¹⁸¹), détail qui entache quelque peu notre raisonnement précédent. La variété de la nature de ces documents parle aussi en faveur des méthodes de l'historien. D'après l'exposé qu'il en fait, nous pouvons les grouper en plusieurs familles : les documents officiels, « instructions des envoyés en cours de France, d'Italie, d'Espagne », « traités de paix », « registres du règne » de Charles IV; la correspondance originale de Charles IV, de la duchesse Nicole, de la princesse de Cantecroix ¹⁸²); « les mémoires ou journaux » de contemporains dont beaucoup ont par leur fonction joué un rôle officiel auprès du duc; et enfin les premières synthèses historiques du temps œuvres étrangères et françaises, et quelques titres de presse. Le choix paraît éclectique et l'éventail complet; signalons, comme trait assez neuf, les références à la presse ¹⁸³). Pour la plupart, il s'agit donc, sauf pour les deux dernières catégories, de ce qu'il est convenu d'appeler des documents de première main, condition « sine qua non » d'un véritable travail historique. Un éclectisme tout aussi louable apparaît dans l'élection par le Père Hugo, nonobstant ses propres positions, de sources d'opinion fort diverses. Ainsi chacun sait que les Mémoires de Beauvau ¹⁸⁴) sont peu favorables à Charles IV, alors que le manus-

¹⁸⁰) Pour ne citer qu'un exemple de ces altérations, les *Mémoires* de BASSOMPIERRE, une des sources de l'auteur, rééditées en 1802, comportent de nombreuses erreurs dues à l'éditeur.

¹⁸¹) Ainsi Dom Calmet affirme avoir eu en mains pour son propre travail une copie du manuscrit des Mémoires du baron Hennequin faite par le Père Hugo. D. CALMET, *Histoire de Lorraine*, 2^e éd., T. I, col. LXXV.

¹⁸²) Première et seconde épouses du duc Charles IV.

¹⁸³) Cf. 1^{re} partie supra p. 263, l'importance attachée à la presse par le Père Hugo.

¹⁸⁴) BEAUVAU (Henri II^e du nom, marquis de), (1610-1684). il prit part aux campagnes de Charles IV, rejoignit à Vienne le duc Nicolas-François en 1652 et fut chargé de

crit du Père Donat ¹⁸⁵), confesseur du duc, est une véritable apologie de ce souverain; Vittorio-Siri ¹⁸⁶), courtisan et ambitieux, fut dans ses différents ouvrages très bienveillant pour la politique de Richelieu et Mazarin, par contre Gualdo Priorato ¹⁸⁷) était historiographe officiel de l'Empereur; Bassompierre ¹⁸⁸) et Montrésor ¹⁸⁹), plus impartiaux, peuvent être considérés cependant comme attachés à la cause de Gaston d'Orléans. Ceci pour donner un rapide aperçu de la variété des engagements dans les références citées.

Pour que cet électionisme soit cependant réellement à mettre à l'actif de l'historien, il faudrait nous assurer que celui-ci ait été pleinement conscient des divergences de ses sources, et qu'il les ait abordées avec la réflexion et le doute méthodique qui conviennent en pareil

l'éducation des fils du duc, remplit ensuite la même fonction auprès du fils de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière.

Ses mémoires parurent peu après sa mort, une première édition sans date ni lieu d'impression, une deuxième édition en 1687 à Cologne chez Pierre Marteau, enfin quatre autres éditions en 1688, 1689, 1690 et 1691, toujours à la même adresse.

¹⁸⁵) DONAT-GÉRARD (dit le Père Donat), (1614-1701). Membre de la Congrégation du Tiers-Ordre de St François, il fut chargé de l'éducation spirituelle d'Anne de Lorraine, fille de Charles IV et de Béatrice de Cusance; il fut confesseur du duc Charles IV de 1652 à 1675. Il écrivit *l'Histoire de Charles IV* entre 1687 et 1699. Il prononça l'éloge funèbre de Charles IV en 1690.

¹⁸⁶) SIRI (V), (1608-1685). Membre de l'ordre de St Benoît, il s'intéressa aussi aux mathématiques et aux discussions politiques. Il jouit de la faveur de Richelieu et de celle de Mazarin qui fit de lui l'historiographe du roi de France (il avait épousé les intérêts de la France dans la querelle des successions des duchés de Mantoue et de Montferrat). Il fit paraître un grand nombre d'ouvrages.

¹⁸⁷) GUALDO (Priorato-Galeasso), (?-1678). Historiographe de l'Empereur, il a décrit en 26 livres les guerres entre les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III et Philippe IV roi d'Espagne d'une part, et Louis XIII et Gustave-Adolphe roi de Suède d'autre part; il a écrit ensuite une *Histoire des troubles en France de 1648 à 1654*, une *Histoire du ministère de Mazarin jusqu'en 1652*, un ouvrage sur la vie et les qualités de Mazarin en 1662; enfin, on a de lui un recueil de diverses matières concernant Charles IV.

¹⁸⁸) BASSOMPIERRE (François de), (1579-1646). Il servit le roi de France Henri IV, aida Marie de Médicis à combattre les princes révoltés, servit fidèlement Richelieu et reçut le bâton de maréchal de France en 1622. Richelieu le fit enfermer à la Bastille en 1631 pour avoir favorisé le mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine. Il rédigea des *Mémoires ou Journal de ma vie* pendant son séjour à la Bastille.

¹⁸⁹) BOURDEILLE (Claude de), comte de Montrésor (1608-1663). Attaché dès sa jeunesse à Gaston d'Orléans, il s'attira la haine de Richelieu. Il se rendit suspect à Mazarin par une correspondance avec la duchesse de Chevreuse en 1645, participa à la Fronde, se lia avec le cardinal de Retz. Il a laissé des *Mémoires*, insérés dans le *Recueil de plusieurs pièces servant à l'Histoire moderne*, en 1633.

cas. En d'autres termes, le Père Hugo a-t-il préalablement fait la critique de ses sources, critique de sincérité destinée à savoir si l'auteur du document n'a pas menti ? Il est certain que le Père connaissait parfaitement les contradictions de jugements de ses garants, lui-même d'ailleurs nous le confirme ¹⁹⁰), mais il est non moins sûr qu'il n'en a nullement été gêné. Parce qu'il a interprété ses lectures en fonction d'une opinion personnelle préétablie et de son propre point de vue il ne pouvait être influencé, sinon dans le sens qu'il avait choisi. Nous ne trouvons dans le manuscrit nulle part trace d'une analyse critique des sources, et les notes portées dans les marges, si elles sont déjà en elles-mêmes une amélioration pleine de promesses ¹⁹¹), ne nous apportent que des références sans aucun élément de discussion critique. Parfois cependant, à propos d'un fait, l'auteur souligne l'originalité de son interprétation personnelle par rapport à certaines de ses sources, mais sans discuter ces dernières ni les réfuter objectivement, obligeant simplement le lecteur à faire confiance à son propre crédit. Nous avons un exemple caractéristique de cette attitude intellectuelle singulière dans le récit de l'assassinat du baron de Lutzelbourg par Rignet ¹⁹²). Pourquoi alors prendre le soin de citer ses sources, et dans quel esprit ? Le Père Hugo répond lui-même à cette question : « Je souhaite, dit-il, que la vérité qui sera à l'abry par cette foule de garands me garantisse à son tour de cette foule d'ennemis qui haïssent la vérité » ¹⁹³). Il est clair qu'il ne s'agit pour lui que de la vérité des événements, et non de celle de leur interprétation. Pour notre historien donc, les sources ne servent qu'à « puiser » ¹⁹⁴) une documentation, à emprunter le détail des événements. La naïveté d'un tel raisonnement est évidente, car il suppose que les opinions d'un témoin n'influencent en rien sa vision des faits.

Et ceci nous porte à nous demander à présent si au moment d'utiliser la documentation ainsi rassemblée, Hugo a préalablement jugé de l'exactitude des événements qui lui étaient révélés. Étant données les méthodes des historiens de l'époque, cela semble peu vraisemblable.

¹⁹⁰) Cf. ms f° 3 [pp. 5-7], « les auteurs nous représentent ce prince, sous des caractères si opposés ».

¹⁹¹) Les premières éditions d'ouvrages avec notes marginales datent seulement du XVI^e s.

¹⁹²) Cf. ms, f° 11, 11 v° [pp. 31-34].

¹⁹³) Cf. ms, f° 2 [pp. 2-5].

¹⁹⁴) Cf. ms, f° 1 v° [p. 2].

Dans l'utilisation qu'il fait des matériaux apportés par les archives officielles et les documents privés, le Père Hugo contrairement à sa pratique antérieure (dans la *Vie de Saint Norbert*, des notes critiques sont rassemblées en fin de chaque chapitre) ne semble ici jamais mettre en doute, au niveau du fait historique, la crédibilité de ses sources. Il est vrai qu'il nous est difficile de juger de l'emploi réel qu'il en a fait, car les références et les citations sont rares au cours du texte. Toutefois, chaque fois qu'il nous a été possible de retrouver les originaux ou les copies d'époque de lettres ou de traités rapportés dans le texte, l'auteur les a honnêtement transcrits ¹⁹⁵), mais rarement textuellement. Nous pouvons donc conclure que la méthode historique de notre auteur pêche par l'absence de critique. Cependant, ne soyons pas trop sévères pour cette carence : le manque de documents, le respect voué aux textes, la tendance spontanée à ajouter foi aux affirmations de témoins, les conceptions traditionnelles de l'Histoire, en faisaient encore la règle pour la plupart des historiens du XVIII^e s. Et si la méthode historique de Voltaire paraît assurée, on n'en peut dire autant, il faut l'avouer, de beaucoup d'ouvrages historiques de son siècle.

Il serait de même intéressant d'étudier la méthode de travail du Père Hugo : par quelles démarches matérielles ou de pensée, l'auteur a progressé du stade de la documentation à celui de la rédaction définitive. Malheureusement il ne reste que peu de traces de ce canevas. Ni copies, ni notes, ni dossiers semblables à ceux qui présidèrent à l'élaboration des *Annales Sacri Canonici Ordinis praemonstratensis* ne sont là pour nous renseigner. Il existe toutefois à la Bibliothèque du Séminaire de Nancy ¹⁹⁶) un cahier de notes autographes de Hugo, classées par années de 1644 à 1675, qui fut certainement la préparation de l'ouvrage (que nous éditons). Ces notes sont beaucoup plus succinctes que l'ouvrage lui-même. Les faits y sont décrits avec précision mais sans détails superflus, et ne portent que sur les événements principaux. Le tout est cependant composé. Ce travail préliminaire fait donc davantage penser à un brouillon des passages essentiels de l'ouvrage qu'à un recueil d'annotations éparses. Nous retrouvons chez notre auteur cette façon de travailler par ébauches préalables,

¹⁹⁵) Cf. par exemple ms, f° 35 v° [pp. 103-104], les clauses du traité de Vic s/Seille 1631.

¹⁹⁶) Bibl. du Sém. de Nancy, ms, n° MB34 (104. VACANT, *La bibliothèque du gd Séminaire*, Nancy, 1897.

à propos de l'histoire de Prémontré et de son nécrologe par exemple ¹⁹⁷). Le Père semble ainsi préluder à la rédaction de ses ouvrages historiques par une première composition dépouillée, sorte de charpente de la future œuvre, qu'il lui suffisait ensuite d'enrichir de détails, d'anecdotes, de jugements. Il est aussi à remarquer que le ton de l'ébauche est sensiblement moins passionné que celui de la synthèse. Autre observation, ce cahier est écrit de la main du Père Hugo, et tous les « brouillons » retrouvés sont ainsi autographes. En effet, nous le savons, Hugo eut peu de collaborateurs ¹⁹⁸) car il était dans l'obligation de les former, l'esprit littéraire étant peu développé chez les Prémontrés. Digot voit là pour le Père Hugo un net désavantage par rapport à Dom Calmet : « ses ouvrages, dit-il, sont moins considérables, moins complets, car Dom Calmet trouva des collaborateurs, Hugo fut obligé de s'en créer » ¹⁹⁹).

Une dernière constatation relative à la méthode de travail du Père Hugo historien : que ce soit dans le brouillon, l'autographe du Séminaire, ou dans l'ouvrage définitif, le manuscrit que nous étudions, l'auteur ne conçoit d'autre classement des faits, apportés par sa documentation, que le classement chronologique. Certes la chronologie est la base même de la synthèse historique, mais ici il s'agit de la construction la plus facile et la plus naïve, celle par année, sans aucun regroupement par périodes d'évolution ²⁰⁰). A l'intérieur même du récit de chaque année règne le plus souvent, au niveau du détail, un désordre chronologique très gênant pour l'historien. Cette forme d'annales, ici dans le cadre chronologique d'un règne et dans le cadre géographique du duché de Lorraine et des champs d'action du duc, est celle pratiquée par les historiens de l'Antiquité et de la Renaissance. Le Père Hugo semble ne pas en concevoir d'autre, puisque c'est celle qu'il employa aussi dans la *Vie de Saint Norbert* son premier ouvrage historique. Mais, à la date à laquelle écrivait Hugo, Bodin et La Popelinière ²⁰¹) avaient depuis longtemps réfuté la confusion

¹⁹⁷) Bibl. Mun. Nancy, ms. 1774, *notes sur l'histoire de Prémontré prise siècle par siècle*, et ms 1785, *notices faites par le P. Hugo sur les personnages pouvant entrer dans un nécrologe de Prémontré*.

¹⁹⁸) Cf. supra 1^{re} partie, p. 262, notes 134, 135, 136.

¹⁹⁹) Cf. A. DIGOT, *Eloge historique de Ch. L. Hugo* ..., Nancy, 1843, conclusion.

²⁰⁰) Les 5 livres du manuscrit correspondent uniquement à des coupures chronologiques, facilitées par les faits eux-mêmes.

²⁰¹) J. BODIN, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566); LANCELOT DE LA POPELINIERE, *L'histoire des histoires, avec l'idée de l'histoire accomplie* (1599).

faite de l'Histoire avec de simples annales ou éphémérides ; Montesquieu et Voltaire allaient bientôt souligner davantage encore, pour l'historien, l'importance de la sélection des événements de la façon la plus rationnelle possible ²⁰²). Ces considérations sur l'historiographie de notre auteur nous conduisent tout naturellement à étudier, d'une façon plus large, les conceptions de l'histoire que révèle la lecture du manuscrit.

Les conceptions de l'histoire du Père Hugo.

Une première évidence s'impose par le titre même de l'ouvrage : le cadre du récit est celui de la vie d'un souverain, d'un héros au sens donné à ce terme par la Renaissance. Charles IV occupe toute la scène, son historiographe se trouve de plain-pied avec lui, raconte les moindres détails de sa vie surprenante et jalonnée de « beaux faits ». Son intérêt s'étend à tous les hauts personnages qui entourèrent ce héros ou influencèrent son destin. L'Histoire tend ainsi à devenir, pour Ch. L. Hugo, une histoire aristocratique, sorte de galerie de portraits. Cette vision de l'Histoire, peinture d'une personnalité, de caractères humains est à placer dans la ligne de l'Histoire humaniste : dans les grands hommes s'épanouissent tous les dons de la nature, ils ont conquis la gloire, et en définitive ce sont eux qui ont fait l'Histoire ²⁰³). Le Père Hugo l'entend bien ainsi, pour qui la cause des événements historiques réside rarement dans la conjoncture, mais beaucoup plus souvent dans le heurt des personnalités au pouvoir : ainsi selon lui les motifs profonds de la politique de Richelieu sont uniquement à rechercher dans les passions haine, jalousie, ambition, du personnage ²⁰⁴). Dans son *Discours sur l'Histoire de Charles XII*, publié entre le premier et le second volume de la première édition, Voltaire lui-même n'a-t-il pas encore avoué qu'il n'eut jamais traité un pareil sujet, s'il ne se fut agi des « deux personnages (Charles XII et Pierre le grand) les plus singuliers qui eussent paru depuis plus de vingt siècles » ?, et seul l'intéressa le duel gigantesque de ses deux héros.

²⁰²) MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, 1748; VOLTAIRE, *Histoire de Charles XII*, 1731.

²⁰³) Dans son discours *De l'usage de l'histoire*, l'abbé de Saint-Réal affirme : « étudier l'histoire, c'est étudier les motifs, les opinions et les passions des hommes ».

²⁰⁴) Cf. ms, *la vie de Charles IV*, f° 23^{vo} [pp. 68, 69], par exemple.

Mais une telle conception, même si elle nous paraît très naturelle sous la plume de notre auteur, vues son époque et sa fonction d'historiographe des ducs, engendre cependant quelques conséquences regrettables pour l'intérêt de son manuscrit. Tout d'abord cette façon « héroïque » de concevoir l'Histoire conduit l'historien à faire de son récit un tissu d'actions individuelles, sans aucune vue générale ; cet éclatement du fait historique prive le lecteur d'éléments de synthèse, tout en lassant, parfois, son intérêt. De plus, les « héros » étant des personnages d'état, l'auteur, tout naturellement, ne traite que des événements politiques, diplomatiques ou militaires. C'est ainsi que le Père Hugo, qui dans certains récits des exploits guerriers de Charles IV ²⁰⁵) ne nous fait point grâce d'un seul « coup de mousquet », est capable par ailleurs de ne citer la peste, qui ravagea la Lorraine de 1623 à 1640, que comme un empêchement aux projets de vengeance de Richelieu ²⁰⁶). Les misères du duché en ce XVII^e s. tragique ne sont exposées que lorsqu'elles sont le fait de l'ennemi ²⁰⁷), et l'évolution des institutions rapidement traitées à propos des mesures politiques prises par Charles IV ²⁰⁸). Or, bien que l'on continuât, souvent jusqu'en plein XIX^e s., à considérer le récit détaillé des événements politiques et militaires comme le fond de l'histoire, le XVIII^e s., précisément, commença à élargir le terrain de l'Histoire à l'étude des faits sociaux, économiques, intellectuels, de mentalité Il est vrai que ces tendances toutes nouvelles furent surtout personnifiées par Montesquieu et Voltaire, quelque peu postérieurs comme historiens à notre auteur. Mais il n'en reste pas moins que le Père Hugo nous prive ainsi d'un tableau de la Lorraine sous Charles IV, qu'il aurait été fort apte à nous retracer.

Une deuxième conséquence de la conception « héroïque » de l'Histoire adoptée par l'auteur, est tout aussi logique : le narrateur est fort tenté de prendre parti en faveur de son héros. Nous pouvons effectivement dire du Père Hugo que, dans ce manuscrit, il fit œuvre partisane. Sans jamais nuire à la vérité des faits, il les accommode à l'avantage

²⁰⁵) Cf. ms, *la vie de Charles IV*, f° 77, 77^{vo} [pp. 212-215] (Siège de Philisbourg par Charles IV, 1635.)

²⁰⁶) Cf. ms, f° 29 [pp. 83-85].

²⁰⁷) Cf. ms. f° 85 [pp. 237-238], sac de St Nicolas par les Français et les Suédois en 1635.

²⁰⁸) Cf. ms, f°s 113, 114 [pp. 305-310], suppression des assises ; création de la Cour Souveraine.

de Charles IV par sa façon de les présenter, ou de les excuser, et parvient ainsi souvent à disculper le duc et la Maison de Lorraine. Il suffit, pour le premier cas, d'étudier sa narration de la mort de Lutzelbourg, comparativement à l'exposé de Beauvau ²⁰⁹), pour le second, de relever la finesse de présentation d'une situation, telle qu'elle contraint le duc à quelque trahison ²¹⁰). De toutes façons, nous ne pouvons qu'admirer les nuances de la thèse politique qui sous-tend le récit. Mais serait-il juste de ne voir dans cette option pour la Lorraine, pour le duc et la Maison ducale, qu'attitude de courtisan? Certes, rappelons-le encore, Hugo a travaillé en tant qu'historiographe officiel et quelques rares passages de son œuvre descendent au niveau de la flatterie ²¹¹). Mais tout ce que nous avons appris de son éducation, de sa personnalité, de sa passion de polémiste aussi, laisse présager un libre engagement dans ce sens. Nous attendions ce point de vue résolument lorrain, favorable à la politique ducale, hostile aux gouvernants français, résolument catholique aussi ²¹²), présentant, par exemple, Gustave Adolphe comme l'Antéchrist. A partir de cet exemple, soulignons par ailleurs, que les idées politico-religieuses exprimées dans son œuvre par le Père Hugo célèbrent volontiers « l'ordre chrétien » dont Gustave-Adolphe fut le perturbateur et Charles IV le héros. Cette vision de l'Histoire, si elle est bien révélatrice de l'opinion lorraine du temps, rejoint aussi l'augustinisme politique de la Contre-Réforme. Hugo historien assure une mission : son œuvre doit être efficace, célébrer et répandre l'idée de l'« ordre chrétien » dont la maison de Lorraine est, au temporel, le principal garant; son histoire est engagée. Cependant pour lui, comme pour Bossuet, écrire l'Histoire selon Dieu n'empêche pas de la concevoir aussi selon les hommes ²¹³). Conception de l'Histoire et thèse personnelle s'allient donc dans son œuvre.

L'orientation du récit ne compromet en rien la qualité de l'érudition. Cette érudition, dans le manuscrit qui nous intéresse, est évidente : les connaissances sont étendues, les faits détaillés, et respectés scrupuleusement dans leur réalité par le conteur. Nous avons déjà apprécié l'honnêteté d'érudit du Père Hugo, à placer dans la tradition de la

²⁰⁹) Cf. ms, f° 11, 11 v° [pp. 31-34] et BEAUVAU, *Mémoires*, s. l, s.d., pp. 3-5.

²¹⁰) Cf. ms, f° 22 v° [pp. 65, 66], par exemple.

²¹¹) Cf. ms, f° 24 [pp. 69, 70], par exemple.

²¹²) Cf. ms, f° 34 [pp. 98-100].

²¹³) BOSSUET, *Discours sur l'Histoire Universelle*, 1681.

curiosité encyclopédique de la Renaissance. Cette érudition cependant, il l'utilise encore dans le concept d'une Histoire purement narrative, c'est pourquoi nous sommes surpris à la lecture par un éclectisme assez déroutant qui mêle le plus grave au plus frivole ²¹⁴). C'est que l'Histoire « philosophique », telle que la prônera Voltaire, fuyant les détails sans intérêt et ne retenant que les faits caractéristiques, n'est pas encore passée dans les mœurs littéraires des historiens de l'époque. Et, comme tous les mémorialistes, le Père Hugo paraît victime de cette « démangeaison de transmettre à la postérité des détails inutiles » ²¹⁵). Détails inutiles, par exemple, que ceux, innombrables, qui alourdissent certains récits de bataille, ainsi que la relation du siège de la Mothe ²¹⁶); détails oiseux encore que ceux dont l'auteur orne avec complaisance l'évocation des fêtes données par le duc de Lorraine ²¹⁷), et nous pourrions en citer de multiples autres exemples. Mais il y a plus grave : en un siècle où la science moderne enseigne la soumission de la nature à des lois précises, et apprend à distinguer le possible de l'impossible, Hugo, tout en proclamant hautement répudier le faux merveilleux de la magie et des sciences occultes ²¹⁸), se compromet aisément avec cette même superstition, en se faisant le rapporteur d'événements fabuleux, ou en approuvant la condamnation en sorcellerie de certains personnages ²¹⁹). Il est vrai que dans sa narration de la *Vie de St Norbert* il manifeste, de même, une croyance, non déguisée cette fois, au merveilleux chrétien : révélations célestes faites à Hadewige mère du saint, miracles à la naissance, prodiges à la mort, loups défenseurs de troupeaux ... Attitude contradictoire, plus difficile à accepter dans le premier cas que dans le second où la foi joue son rôle, plus proche de toutes façons de celle des historiens du Moyen-Age que de celle des contemporains de Voltaire, et très peu en rapport avec le brillant parallèle entre philosophies anciennes

²¹⁴) Ainsi, ms, f° 18 [pp. 54-55] deux longues pages sur les mauvaises manières du camérier du Pape, de passage, et sur des querelles de préséance.

²¹⁵) VOLTAIRE, *Discours sur l'Histoire de Charles XII*, p. 731.

²¹⁶) Cf. ms, f° 63 v°-69 v° [pp. 175-194].

²¹⁷) Cf. ms, f° 134 v° [pp. 367-368].

²¹⁸) Cf. ms, f° 4 [pp. 39-40], le Père Hugo écrit : « La mort d'Henri II fut précédée de signes que la *crédulité de ces temps là* a traité de prodiges ».

²¹⁹) Ainsi, dans le récit de l'accusation en sorcellerie portée contre Desbordes (ms, f° 21 v° [pp. 63-64]), ou dans celui des événements fabuleux qui jalonnèrent la vie du duc Charles IV (ms, f° 233 v°-234 v° [pp. 683-687]), le Père Hugo semble fort convaincu.

et cartésianisme, tout en faveur de Descartes, exposé par le même Père Hugo devant la Cour ducal lors de la soutenance de thèse du Père Gérard en 1705 ²²⁰). Cette érudition donc, trop scrupuleuse, parfois confuse, voire extraordinaire, peut choquer nos esprits d'historiens du XX^e s., mais avons-nous lieu de nous en plaindre ? Outre qu'elle nous permet de glaner des détails souvent fort instructifs, du domaine par exemple de la technique ou des mœurs, elle nous renseigne aussi sur les centres d'intérêt des Lorrains de l'époque, et sur la persistance de conceptions de l'Histoire quelque peu « archaïsantes » en ce début du XVIII^e siècle, dans des régions éloignées de Paris il est vrai, mais de la part d'admirateurs officiels des idées nouvelles. L'anecdote même, fréquente dans le manuscrit, suspecte en tant que telle, peut suggérer à l'historien moderne d'intéressantes interprétations. On peut très bien imaginer toute une étude de l'art militaire, ou des mentalités tant au XVII^e qu'au XVIII^e à partir du pittoresque, et des « minuties historiques » du récit.

Cette érudition, le Père Hugo, auteur du début du XVIII^e s., pense comme tous ses contemporains qu'elle est d'autant plus efficace qu'elle est reçue avec plaisir et que l'Histoire doit avant tout plaire. Dès le XVI^e siècle, s'était imposée cette conception rhétorique de l'Histoire, et pendant tout l'âge classique, Fénelon, Voltaire, tous les spécialistes la considéreront encore comme un genre essentiellement littéraire. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle d'ailleurs, et de même sous l'Empire, l'enseignement historique sera donné par les professeurs de Lettres. Le Père Hugo, pour sa part, sut conserver de ce « préjugé littéraire » longtemps en faveur, ce qui est pour nous l'essentiel : la correction et la beauté du style.

Il nous est difficile de juger dans son manuscrit de l'art de la composition, « principale perfection de l'histoire » d'après Fénelon ²²¹), composition que l'option pour la forme d'annales réduit considérablement. Toutefois la conception héroïque de l'œuvre donne au livre une unité, d'intérêt certaine, l'apparentant ainsi au genre tragique, L'épopée de Charles IV apparaît comme un drame avec exposition, et dénouement. Là se borne l'effort de composition du rédacteur, et la synthèse n'existe pas au niveau d'une telle chronique. En revanche,

²²⁰) Sur cette soutenance de thèse du Père Gérard, cf. R. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, Paris, 1960, p. 271 ; et *Clef du Cabinet des Princes*, nov. 1705, pp. 319-323.

²²¹) Cf. FÉNELON, *Lettre à l'Académie*.

l'auteur évite fort bien, et nous lui en savons gré, de glisser, soit par la conception, soit par le style, dans l'Histoire romancée. Le style du Père Hugo est couramment et avec raison louangé; on le compare volontiers à l'expression sèche et sans grâce de son contemporain, Dom Calmet. C'est d'ailleurs, tout autant par l'harmonie de son style, que par l'étendue de l'érudition que la *Vie de St Norbert* fit, dès 1704, la réputation du futur abbé d'Étival. Étant donné le parallélisme, pour ne pas dire la confusion au XVIII^e s. encore, des genres littéraire et historique, une brève analyse de ce style s'impose ici.

La phrase de Hugo, écrivain, est une phrase ample, périodique. Le plus souvent assez longue, parfois même très longue, elle comporte beaucoup de subordonnées, en particulier beaucoup de relatives. On pourrait donc lui reprocher une certaine pesanteur, mais celle-ci est en général neutralisée par la composition, solide et rigoureusement structurée, qui crée le rythme. Certes, il ne s'agit pas de la courte phrase incisive et percutante de Voltaire et du XVIII^e s. parisien, qui plaît par son élégance nerveuse, pas davantage de la « diction claire, pure, courte et noble » exigée par Fénelon; mais bien plutôt d'une tirade classique, un peu solennelle, qui séduit le lecteur par son développement équilibré et grammaticalement satisfaisant. En certains passages elle se hausse à la tenue compassée, pompeuse même, nuancée d'onction d'une période de Bossuet : ainsi dans la préface, ou, dans le récit des événements marqués par la Providence. En d'autres, assez rares, elle devient difficile, longue et tortueuse à l'excès pour dispenser au lecteur le moindre détail, ainsi dans les récits de bataille. Car, en tous les cas, elle obéit autant à des préoccupations didactiques qu'esthétiques. La plume du Père Hugo a, à la fois, la volonté de faire la part des choses et des personnes, de donner aux uns et aux autres, et aussi à la vérité. Ambition méritoire, mais qui se traduit parfois par une complication excessive de la construction de la phrase. A l'actif du Père Hugo, nous pouvons encore signaler la discrétion dans l'usage des harangues et du style direct, en un siècle où ils étaient encore considérés comme les ornements nécessaires et fort appréciés de l'Histoire; discrétion prônée par Fénelon dans son *Projet d'un traité sur l'histoire*, écrit en 1714 pour l'Académie française. Les transitions sont particulièrement heureuses. Dans l'ensemble, le texte est agréable à lire et la compréhension en est facile; seule l'orthographe, pour nous fantaisiste, garde la liberté du XVIII^e s. et demeure, avec parfois l'ambiguïté des pronoms, autre trait classique, la seule

difficulté majeure à surmonter. Cette rapide étude de la rhétorique de l'abbé d'Etival nous permet de le classer encore parmi les écrivains du XVII^e s. : son manque de synthèse dans la composition, la construction de sa phrase surtout, son style en général l'apparentent beaucoup plus au classicisme du XVII^e s., qu'au néo-classicisme du XVIII^e. A ceci plusieurs raisons peuvent être avancées : la formation intellectuelle classique du futur prémontré, l'influence du milieu religieux régulier qui fut celui de sa vie et de ses travaux et que nous retrouvons dans l'onction de certaines de ses périodes, et enfin l'éloignement de la Lorraine et des Vosges par rapport à Paris, phare de la philosophie et des lettres nouvelles. Il ne faudrait pas oublier non plus que le manuscrit fut rédigé dans les premières années du XVIII^e siècle.

Ces remarques pourraient tout aussi bien servir de conclusions à tout le paragraphe traitant du Père Hugo historien. Ses conceptions de l'Histoire en effet, nous l'avons constaté, sont plus proches de celles du XVII^e s., voire du XVI^e, que de celles soutenues par les novateurs de son époque, Montesquieu et Voltaire ²²²), qui vantent la critique, la composition, la sélection des événements, l'ouverture aux faits de civilisation ... toutes règles qui d'ailleurs mirent un temps fort long à être appliquées. Si nous cherchons à juger le Père Hugo à partir des critères qui définissent pour nous actuellement le véritable historien : esprit critique, volonté de stricte impartialité, respect minutieux des faits, intelligence qui les domine et en apprécie la portée, synthèse et style, il est certain que tous ses ouvrages historiques, que ce soit les biographies des ducs ou la vie de St Norbert ... n'en révèlent que bien peu. Un éveil d'esprit critique sur un fond de crédulité un fort bon style, encore que n'étant pas celui actuellement exigé dans le genre historique, et surtout une documentation abondante et minutieuse font du Père Hugo plus un érudit, doublé d'un agréable narrateur, qu'un véritable historien. Mais ce serait alors oublier que notre auteur écrit au début du XVIII^e s., en Lorraine, et que ses études et son milieu l'ont nourri de traditions humanistes et classiques. Dans ce contexte, qu'il nous faut nous-même respecter pour être de véritables historiens, l'Histoire écrite par Charles Louis Hugo, et plus précisément elle du règne de Charles IV, nous paraît fort

²²²) Il est vrai que tous deux sont à peine contemporains du Père Hugo, Montesquieu (1689-1755) et Voltaire (1694-1778) et que leurs principaux ouvrages furent publiés après la date de notre manuscrit.

sérieuse et efficace. (Nous espérons d'ailleurs que l'édition de ce texte, aidera à entrevoir toutes les ressources d'une telle œuvre, même pour un chercheur actuel, ne serait-ce que par la compilation intelligente des témoignages authentiques qu'elle apporte, par la révélation, à travers ses prises de composition, du point de vue d'un homme instruit sur des événements capitaux pour l'Histoire, et si proches encore, que leur vision par l'auteur pourrait presque fournir le point de départ d'une étude de mentalités).

III^e PARTIE : LES POSITIONS DU PÈRE HUGO HISTORIEN FACE AUX GRANDS PROBLÈMES DU RÈGNE DE CHARLES IV

Quelle vision nous donne le Père Hugo de l'évolution si importante de l'histoire de la Lorraine sous le règne de Charles IV ? Quels sont, à ce propos, le point de vue de l'auteur, et son apport personnel à la compréhension, pour notre temps, des options duciales au XVII^e siècle ?

Les problèmes de la Lorraine au XVII^e siècle.

Il nous semble bon, avant de chercher à répondre à ces questions, de rappeler dans un bref exposé des faits les alternatives posées par le XVII^e s. à la Lorraine.

En 1624, à la mort d'Henri II, cent quarante sept ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Nancy. La Lorraine fort archaïque de cette époque avait travaillé depuis ce siècle et demi à combler son retard. Grâce à une politique religieuse rigoureuse dans son orthodoxie, elle avait évité les guerres de religion et leurs ravages. Ses ducs avaient prudemment mené une politique internationale de neutralité, leurs regards davantage tournés vers la France, particulièrement depuis le règne de Charles III poussé par ses ambitions dynastiques ²²³). Cette longue période de paix avait favorisé la prospérité économique, les institutions s'étaient précisées tout en gardant leur originalité,

²²³) Cf. L. DAVILLÉ, *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine à la Couronne de France*, Paris, 1908.

la civilisation, Renaissance tardive, s'était épanouie²²⁴). Dans ce tableau idéal, 1624 semble être la date fatidique qui marque le tournant des destinées lorraines. 1624 : la Lorraine passe aux mains d'un duc sans réel caractère, inconstant et imprudent, n'ayant aucune des qualités requises par une situation délicate. 1624 : en France le cardinal de Richelieu entre au Conseil du Roi, apportant à la monarchie le concours de sa puissante personnalité et son entier dévouement aux intérêts de la couronne. Vers ces mêmes années enfin, la « guerre de trente ans », commencée dans l'Empire dès 1618, s'achemine vers un conflit européen, sous l'effet conjugué des ambitions des Habsbourg vainqueurs et des premières conséquences de la politique du Cardinal : « la lutte se trouve ainsi dispersée au cœur de chaque royaume »²²⁵). Dans ce nouveau contexte historique, la situation de la maison de Lorraine est particulièrement difficile. Elle est au cœur du conflit politique : apparentée à la fois aux Bourbons de France et aux Habsbourg d'Autriche ; elle est marquée par les influences et les relations françaises²²⁶), mais doit se souvenir qu'elle a dépendu, et dépend encore dans une certaine mesure²²⁷), du souverain du Saint Empire romain germanique. Elle est aussi au cœur du conflit militaire, particulièrement après 1635, entrée en guerre de la France, mais déjà bien auparavant : dès 1622, Mansfeld²²⁸) et ses troupes traversent et pillent le nord du duché. A partir de 1635, la situation géographique sur une route d'importance extrême pour l'action militaire française, entre la France, les Trois-Évêchés et l'Alsace weimarienne, rend sa position plus précaire encore. Elle est enfin au cœur du conflit religieux sous-jacent : la Lorraine dont les ducs ont toujours pratiqué « un

²²⁴) *Histoire de Lorraine*, 1939 publiée par la Société lorraine des études locales, p. 379 et pour l'ensemble du XVI^e s, pp. 300-378 ; J. SCHNEIDER, *Histoire de la Lorraine*, P.U.F., 1951.

²²⁵) Pour une étude de la politique internationale de l'époque, voir la dernière synthèse : G. LIVET, *La guerre de Trente ans*, 1966.

²²⁶) Ne serait-ce que l'hommage dû à la France par le duc de Lorraine pour le Barrois mouvant.

²²⁷) Cf. le serment de fidélité de René II à l'Empereur pour le duché de Lorraine (Archives de M. et M. 3F, 128, I). Mais le 26 août 1542 au traité de Nuremberg, un accord entre le duc Antoine et Charles Quint proclamait la Lorraine duché libre et non incorporable, c'est-à-dire ne faisant pas partie du corps germanique, mais placé sous la protection de l'Empire.

²²⁸) MANSFELD (1580-1626) homme de guerre allemand, alors au service des princes protestants de l'Empire.

catholicisme de combat», voit s'affronter ses deux puissants voisins, l'Empereur à la politique de «reconquête catholique», et la France à la politique laïque, tolérante, alliée aux fanatiques protestants suédois. Dans cette conjoncture dramatique pour ses états, Charles IV a le choix entre trois attitudes. La première, continuer la politique de neutralité de ses prédécesseurs, était la sagesse, mais il faut le reconnaître les agissements de Richelieu ²²⁹), quelles qu'aient été «les intentions» ²³⁰) du Cardinal, ruinèrent dès le début du règne les possibilités pour Charles IV d'une telle attitude. Restait alors au duc de Lorraine le choix entre une alliance française dangereuse car le mettant à la discrétion de la France, mais susceptible d'être profitable

²²⁹) Dès le début de son ministère, Richelieu a revendiqué des terres lorraines dont il a fait dresser la liste par des commissaires au Parlement de Paris, à la tête desquels il a placé Le Bret.

²³⁰) La politique de Richelieu, si discutée par l'Histoire, est abaissée par le Père Hugo au niveau d'une simple vengeance personnelle. A propos de la politique du Cardinal dans l'Est, et plus particulièrement vis-à-vis de la Lorraine, les opinions des historiens sont très nuancées. Sa politique fut-elle défensive ou offensive? Visait-elle seulement à garantir la liberté des Etats italiens et allemands contre la domination des Habsbourg, ou voulut-il délibérément conquérir les Pays-Bas, la Lorraine et l'Alsace? Que penser de la soi-disant politique des frontières naturelles? Voir les réponses de : L. BATIFFOL, *les Anciennes Républiques alsaciennes*, 1918. *Richelieu et la question d'Alsace*, in *Revue Historique*, 1921; W. MOMMSEN, *Kardinal Richelieu und seine Politik im Elsass und in Lothringen*, 1922; W. PLATZHOFF, *Geschichte des europäischen Staatssystem 1559-1660*, 1928; B. BAUSTAEDT, *Richelieu und Deutschland*, 1936; G. ZELLER, *La réunion de Metz à la France*, 2 vol., 1926; G. ZELLER, *la monarchie d'Ancien Régime et les frontières naturelles*, in *Revue d'Histoire Moderne*, 1933; *Histoire d'une idée fausse*, in *Revue de Synthèse*, 1936; Saluces, Pignerol et Strasbourg, *la politique des frontières au temps de la, prepondérance espagnole*, in *Revue historique*, 1942, t. 193; H. WÉBER, *Richelieu et le Rhin*, in *Revue Historique*, avril-juin 1968; V. L. TAPIÉ, *La politique de la France et le début de la guerre de Trente Ans 1616-1621*: 1934; et les brillantes synthèses condensées dans : H. METHIVIER, *Le siècle de Louis XIII*, 1967, pp. 53-58 et G. LIVET, *La guerre de Trente Ans*, 1966, pp. 37-43. Il résulte de ces dernières réflexions que la politique de Richelieu sur les marches Est de la France, et par rapport à la Lorraine, fut surtout opportuniste, commandée par l'événement. Son programme de base est à chercher dans l'Avis du Roi du 13 janvier 1629, mais rien à cette date ne concerne la Lorraine de Charles IV, sinon «un programme d'implantation française dans certains avant-postes stratégiques». Puis, à partir des Trois Evêchés où la volonté d'annexion ne fait pas de doute, le mécontentement contre Charles IV et les maladroites de celui-ci auraient poussé le Cardinal à l'occupation progressive de la Lorraine puis à envisager l'annexion, mais «le fruit n'était pas mûr». Or ces buts progressifs, le Père Hugo, mise à part sa partialité systématique, les décrit parfaitement dans leurs poussées successives.

aussi (un allié doit être ménagé), et une résistance, vouée à l'échec si elle restait solitaire en raison de la disproportion des forces, permettant au contraire des espoirs si elle s'appuyait sur un allié sûr et puissant. C'est cette dernière solution qu'adopta le duc, après avoir refusé l'alliance française dès 1624 ²³¹), en prenant le parti de l'Autriche contre laquelle la France à cette époque menait une guerre « couverte ». Plus encore, dès les premières hostilités, le futur Charles IV combat à la Montagne Blanche, en 1620, avec son père le prince de Vaudémont, aux côtés de son oncle le duc de Bavière et des Impériaux. Cette option impériale, Charles IV lui resta fidèle durant tout son règne, malgré les contraintes françaises et son inconstance foncière qui le poussèrent à plusieurs volte-face et déloyautés même. Le résultat de cette politique fut, nous le savons, catastrophique pour la Lorraine. A sa mort, en 1675, Charles IV laisse en héritage à son neveu et successeur un duché à moitié dépeuplé par la guerre, la peste ²³²), la famine, ruiné dans son économie ; l'industrie, alors surtout rurale, et l'agriculture ont fortement souffert des opérations militaires, des invasions, des pillages. Et ceci sans aucun profit pour l'indépendance de la Lorraine et l'autorité de son duc. Charles IV trouva la mort en 1675 sur les champs de bataille, en condottiere errant plutôt qu'en duc, exilé de ses états par la seconde occupation française plus rude et plus installée encore que la première. Son successeur Charles V ne rentra jamais en terre lorraine. Jusqu'en 1697, année du traité de Ryswick, la Lorraine subit les troupes et l'administration françaises et, par là même, vécut dans l'entière dépendance du puissant royaume voisin. L'état lorrain, lui-même, sortit profondément modifié de ces périodes d'assujettissement français. L'émigration d'une partie de sa noblesse, la fidélité de nombreux magistrats à Charles IV facilitèrent la suppression des anciennes institutions aristocratiques, comme les Assises de la Chevalerie ²³³) ou traditionnelles comme les Etats généraux ²³⁴). C'est donc un état modifié que retrouvera le duc Léopold à son entrée en 1698, un état dont les caractères et les traits originaux,

²³¹) Sur le refus des propositions de Guron, ambassadeur de France, cf. ms, f° 17 [p. 51].

²³²) La peste sévit en Lorraine particulièrement entre 1623 et 1640. Les épidémies furent relativement courtes et limitées, mais d'une extrême violence.

²³³) Elles furent supprimées par la France en 1634, et ne furent pas rétablies par Charles IV.

²³⁴) Ils furent réunis pour la dernière fois en 1629.

qui avaient fait la force et la popularité des règnes de Charles III et d'Henri II, sont en train de disparaître. Le fruit se révélait de plus en plus mûr pour l'annexion. Or, de cette décadence, politiquement irrémédiable, l'Histoire traditionnelle a longtemps rendu Charles IV grand et seul responsable. Quelle est à ce propos, la position du Père Hugo, historiographe des ducs, Lorrain de premier XVIII^e s., homme d'Eglise ?

Explication de la politique de Charles IV par le Père Hugo.

Nous avons déjà donné la réponse globale à cette question ²³⁵) en caractérisant les conceptions d'historien de notre auteur. Le duc de Lorraine est le héros du récit, il ne peut donc avoir délibérément commis d'erreurs, ni être suspecté de légèreté, d'inconséquence, moins encore moins de duplicité ; sa mémoire demeure, à l'issue de l'ouvrage, vierge de toute responsabilité. Mais le Père Hugo est aussi un historien intelligent et honnête, un témoin des suites désastreuses du règne qu'il décrit, il ne peut donc ignorer les actes malheureux de son héros, qui d'ailleurs constituent toute l'Histoire de cette période de la Lorraine. Aussi s'évertue-t-il, durant toute son œuvre, à justifier les décisions de Charles IV, et plus encore à en disculper le souverain. Il n'écrit pas un panégyrique, mais plutôt un essai de réhabilitation de la réputation du duc. Nous pourrions presque, à la limite, parler d'histoire à « thèse », si le raisonnement était mieux construit, les idées mieux utilisées et mises en valeur, et surtout les excuses trouvées à Charles IV moins souvent courtisanes ²³⁶) et inacceptables quand il s'agit, par exemple, de certaines volte-face ou déloyautés de celui-ci.

Toutefois, une lecture approfondie du manuscrit, permet de saisir au fil du récit la véritable pensée de l'auteur et son point de vue d'historien sur les raisons des options essentielles de Charles IV. Et cette révélation est pour nous pleine d'intérêt pour la connaissance de l'Histoire politique de la période, mais aussi pour celle de l'opinion lorraine du XVIII^e s. à propos du règne de Charles IV. Durant ce très long règne le duc eut à plusieurs reprises la possibilité de choisir entre le camp de la France ou celui de ses ennemis d'alors, les

²³⁵) Cf. supra, pp. 16 sq.

²³⁶) Cf. par ex., ms, f^o 111 [pp. 299-301], où le traité de Paris (1641) est considéré par le Père Hugo comme un témoignage éclatant de « la malheureuse crédulité du duc », « que la violence lui extorqua ».

Habsbourg. Dès son avènement en 1624, puis à chaque traité de compromis mettant fin à un conflit avec sa puissante voisine, liberté lui appartient de respecter ou non sa signature : traité de Vic (6 janvier 1632), de Liverdun (26 juin 1632), paix de St Germain (21 mars 1641) mettant fin à une première occupation de Nancy, et enfin traité de Vincennes en 1661. Or, après chacun de ces accommodements, il faut l'avouer de plus en plus défavorables à ses intérêts. Charles IV trahit la cause française pour retourner dans le camp des Habsbourg. Car, au fur et à mesure que s'écoulait le temps, le libre arbitre du duc de Lorraine se trouvait de plus en plus réduit, sous l'action conjuguée de la méfiance qu'il avait fait naître en France à son égard, de la détermination croissante de la politique française face à la Lorraine et de la pression des événements internationaux. Il apparaît donc que le premier engagement, celui de 1624 au début du règne, fut vraiment déterminant. Aussi est-ce surtout de cette première option impériale du jeune Charles IV, nouveau duc de Lorraine, qu'il nous faut plus spécialement, avec le Père Hugo, rechercher les motifs profonds.

Dès cette époque, dès 1624, l'auteur fait retomber toute la responsabilité de l'orientation lorraine sur la politique française, ou plus exactement sur la politique du premier ministre Richelieu : « pour le (Charles IV) disposer à ses fins il (Richelieu) le fit harceler par l'intendant Le Bret, qui sans autres moyens que ceux de la chicane et de ses arrêts qu'il lançait coup sur coup sur la Lorraine, était devenu plus redoutable au Prince qu'une armée ennemie qu'il aurait eu à sa porte ; on le faisait agir ainsy, affin que le Duc ennuyé de ces persécutions se rangeat pour s'en délivrer dans tel parti qu'on luy présenteroit »²³⁷). Nous avons ici l'expression de la thèse, classique au siècle du Père Hugo, longtemps reprise ensuite, et en partie véridique, qui oppose, à ce tournant du XVII^e siècle où chaque nation dut faire un choix, la France de Richelieu ambitieuse, fourbissant ses armes pour la lutte ultime contre les Habsbourg, à un petit état indépendant, inopportun et convoité pour sa situation géographique. Cette malveillance de la part des dirigeants français, et la menace, voire le chantage exercés par leur politique, sont les grands arguments du Père Hugo, qui lui permettent d'innocenter Charles IV tout au long

²³⁷ Cf. ms, f^o 16 v^o [pp. 49-51].

de son Histoire ²³⁸). D'après lui, la politique du duc fut toujours la seule réponse aux attaques françaises ou la seule possibilité laissée par son oppressive voisine. Dans cette agressivité de la France, le Père Hugo va même jusqu'à voir une animosité personnelle de la part des deux grands ministres français, Richelieu et Mazarin, à l'égard de Charles IV. Il est d'ailleurs à remarquer que, témoin certain des opinions lorraines de son époque, il ne met jamais en cause Louis XIII, pour qui Charles IV avait eu de l'affection, ni même Anne d'Autriche, qu'il cherche au contraire à excuser ; l'un est entièrement sous l'emprise de Richelieu ²³⁹), l'autre « initiée dans les maximes de ce rusé Italien » ²⁴⁰). Mais contre les deux ministres comparses, sa vindicte se déchaîne, se traduisant parfois par une ironie méprisante ; témoin cette épitaphe de Richelieu : « on prétend que la conspiration de Cinq Mars affaiblit la santé de ce rare et trop fidèle ministre ; comment après l'avoir si heureusement dissipée, ne recouvra-t-il pas ses forces ? ce remède devait être souverain, il n'opéra pourtant pas sa guérison ... » ²⁴¹) Il serait dérisoire de nier la pression évidente de la France sur la Lorraine et sa politique durant tout le règne de Charles IV, et par là même, sa responsabilité dans l'option impériale, mais l'usage fait par le Père Hugo de cet argument en faveur de son héros est d'une part trop abusif, et d'autre part, au regard des positions actuelles de l'Histoire, trop anticipé. En 1624, il est actuellement admis ²⁴²) que Richelieu n'avait aucune visée préconçue sur la Lorraine, puisque lors de « l'Avis au roi du 13 janvier 1629 », rien encore ne concerne dans ce texte la Lorraine de Charles IV. Il semble qu'en 1624, il prétendait plutôt l'associer à son système d'alliances contre l'Autriche : elle aurait pu y jouer le même rôle que la Savoie ou la Hollande. Ce fut le but de l'ambassade de Guron ²⁴³), envoyé par le Cardinal à

²³⁸) Cf. par ex., ms, f° 20 [pp. 59-60], la justification de l'alliance de Charles IV avec l'Angleterre ou f° 22 v° [pp. 65, 66].

²³⁹) Cf. ms, f° 17 v° [pp. 52-54] : « Toutes ces calomnies débitées avec confiance par un ministre accrédité, frappèrent l'esprit du Roy accoutumé à ne plus rien croire que sur la foy du Cardinal. Le subçon et l'inquiétude aigrèrent sa bonté naturelle ».

²⁴⁰) Cf. ms, f° 122 [pp. 330-331].

²⁴¹) Cf. ms, f° 120 v° [p. 325], et ce jugement sur Mazarin : « cet être artificieux, pour n'être pas tout à fait perfide ... » ms, f° 76 [p. 211].

²⁴²) Cf. la mise au point rapide et claire sur cette controverse de H. METHIVIER, *Le siècle de Louis XIII*, 1957, pp. 54-57.

²⁴³) Sur cette ambassade, cf. J. d'HAUSSONVILLE, *Réunion de la Lorraine à la France*, tome I, pp. 170 et sq.

cette époque au duc de Lorraine. Mais il échoua. Aussi est-ce bien Charles IV, de sa libre initiative, qui refusa cette alliance, les saisies effectuées par Le Bret étant un peu postérieures (dès 1625). Hugo ne le nie pas d'ailleurs, mais il donne les termes de cette alliance comme artificieux et irrecevables par le duc. Pour lui, le refus hautain de Charles IV à cette occasion, serait d'ailleurs le point de départ de la haine de Richelieu pour le souverain lorrain ²⁴⁴). Surtout ce fut toujours de sa libre initiative que le duc de Lorraine accueillit ensuite la duchesse de Chevreuse, puis Gaston d'Orléans, envenimant ainsi les rapports entre la France et la Lorraine, et qu'il se porta enfin, dès 1631, en Allemagne pour donner aide à l'Empereur contre le roi de Suède, Gustave-Adolphe, allié de la France. La Lorraine avait alors fait son choix. Il n'en reste pas moins vrai qu'à partir de cette première prise de position, Richelieu, à qui la Lorraine des Guise avait sans doute toujours été suspecte, et qui songeait déjà à la sécurité frontalière assurée par des avant-postes stratégiques (« penser à se fortifier à Metz ») ²⁴⁵), traita Charles IV en suspect dangereux plutôt qu'en voisin souverain.

La deuxième raison alléguée par le Père Hugo à l'option impériale de Charles IV est beaucoup plus originale, et intéressante. Très fréquemment dans son récit, et notamment à propos de l'alliance avec l'Empire du début du règne, l'auteur souligne avec fierté qu'il s'agit aussi d'un choix catholique. Ainsi, dans l'énoncé du refus fait par le duc à Guron ambassadeur français en 1624, la défense de la cause catholique face à une France tolérante et alliée à l'hérésie figure-t-elle comme tout premier motif ²⁴⁶). C'est de même en termes indignés que l'abbé d'Etival signale la connivence de la France et des Suédois, et met en évidence le devoir que cette situation commandait à Charles IV de combattre Gustave-Adolphe : « L'expédient était un attentat à la Religion Catholique ... il fit horreur aux gens de bien » ²⁴⁷). Ces exemples seraient faciles à multiplier. Richelieu est représenté par l'auteur comme une sorte d'Antéchrist, traître à sa dignité de cardinal, qui par sa politique d'alliances protestantes, exclut la France de la catholicité; ainsi, folio 34 [p. 100] du manuscrit, à propos de l'accord

²⁴⁴) Cf. ms, f° 16 v°, 17 [pp. 49-52].

²⁴⁵) Cf. « L'avis au Roi du 13 janvier 1629 ».

²⁴⁶) Cf. ms, f° 17 [pp. 51, 52].

²⁴⁷) Cf. ms, f° 34 [pp. 98-100].

avec les Suédois : « Richelieu ne s'en troubla point, il le conceut sans scrupule, il l'enfanta avec joye, et il en vit le succès avec complaisance ». Mazarin est traité avec la même rigueur doublée de plus de mépris : « mais le cardinal Mazarin qui en succédant aux emplois de Richelieu avait renchérit sur sa politique, et sur sa haine ... » ²⁴⁸).

Que penser de cette prise de position de l'abbé d'Etival ? A première lecture nous pourrions croire à une opinion personnelle de l'auteur, motivée par sa situation de religieux catholique fervent et par l'intolérance des temps. Mais lors d'un examen plus approfondi et plus réfléchi du texte, nous nous apercevons que le Père Hugo, pour justifier son parti, fait appel à quelques grandes idées qui rappellent singulièrement les conceptions de la Lorraine « soldat de l'Eglise », accréditées dans l'opinion des Lorrains au XVII^e s.. Ces options politico-religieuses originales, propres à la Lorraine, ont été clairement dégagées et étudiées par M. Taveneaux ²⁴⁹) dans les premières pages de son ouvrage sur le jansénisme. Dans la Lorraine, touchée fort peu et très sporadiquement par la Réforme protestante, la politique religieuse de répression systématique avait toujours prévalu de la part des ducs, y compris Charles IV, et ceci en plein accord avec l'opinion publique exprimée à maintes reprises par les Etats Généraux. De ce « stade de stricte défense » très vite dépassé, la Lorraine était devenue dans l'Europe du XVI^e et XVII^e siècle, grâce à son « catholicisme de combat » ²⁵⁰), à sa situation géographique et au mythe de l'ascendance carolingienne de ses ducs qui s'instaurait parallèlement, « une des bases de reconquête du catholicisme » ²⁵¹). De cet état de fait, et sous certaines influences étrangères particulièrement espagnoles, était né au début du XVII^e siècle, dans l'opinion et la littérature, ce mythe de la Lorraine, soldat de l'Eglise. Il assignait comme idéal au souverain lorrain l'obligation de l'union étroite du spirituel et du temporel, le second se pliant aux exigences du premier, (ceci en complète contradiction avec la politique alors inaugurée par Henri IV en France), et une double vocation : restaurer l'unité catholique et abattre l'Islam. Or, fréquemment dans son texte le Père Hugo laisse entrevoir semblables opinions. Ainsi dit-il, à la louange de son héros, « qu'il eut une

²⁴⁸) Cf. ms, f^o 123 [p. 333].

²⁴⁹) R. TAVENEAUX, *Le Jansénisme en Lorraine*, pp. 68-72 et 79-81.

²⁵⁰) Ibidem.

²⁵¹) Cf. ms, f^o 3 v^o [pp. 8-9].

haine irréconciliable contre les hérétiques : jaloux de la pureté de la religion, il ne permit jamais à aucune secte de pénétrer en Lorraine, ni aux nouveautés profanes de troubler le dépost de la foy de ses pères; il consacra ses premières années à la défense de l'Eglise, et son zèle aussy grand que son courage luy fit tout hazarder pour arrêter l'inondation des Luthériens, qui après avoir porté le feu de la corruption dans la meilleure partie de l'Allemagne s'avançoient vers la Lorraine pour la soumettre à leur impérieux libertinage » ²⁵¹). Voici fort nettement exprimée, sous forme de panégyrique, l'obligation à laquelle a pleinement souscrit Charles IV de réprimer l'hérésie et de protéger l'unité catholique. Plus loin, l'abbé d'Etival nous précise que « la destinée (du duc) commune à tous les héros de la Maison, était de porter ses premières armes contre les hérétiques » ²⁵²), et plus loin encore, il nous présente l'alliance avec l'Empire, de même que celle avec l'Irlande en 1651, comme validées par « motifs de Religion » ²⁵³). N'est-ce point, ici, de la soumission impérative de la politique à la religion qu'il s'agit ? C'est d'ailleurs précisément, nous l'avons vu, l'indépendance de sa politique vis-à-vis de la religion que le Père Hugo reproche si fortement à la France. Le deuxième privilège providentiel qui honore la maison ducale lorraine, à savoir l'extermination de l'Islam, est lui aussi signalé par l'auteur. C'est ainsi qu'il met en valeur le choix fait de la personne de Charles IV par le pape Urbain VIII dès 1624 pour une éventuelle croisade « contre le Turc » ²⁵⁴), et n'omet pas de retranscrire les remerciements, en 1667, du pape Clément IX devant les offres avancées par le duc de délivrer Candie et les souhaits pontificaux de voir se réaliser « les mérites qu'il acquerera et qui renouvelleront en sa personne le souvenir des actions héroïques de ses ayeux » ²⁵⁵). Il y a donc là, brièvement évoqué, tout le contenu du mythe lotharingien, en même temps que la conception propre à l'Eglise, à celle des couvents surtout, de l'« ordre chrétien ». Or si, près d'un siècle après les débuts de la guerre de Trente Ans, les grandes idées forces de l'opinion lorraine de l'époque subsistent dans l'esprit de l'abbé d'Etival, si son écrit apporte encore à la défense du duc l'écho des options lorraines politico-religieuses du XVII^e siècle, trois générations plus tard, nous sommes en droit de penser,

²⁵²) Cf. ms, f^o 9 [p. 26].

²⁵³) Cf. ms, f^o 139 [p. 379].

²⁵⁴) Cf. ms, f^o 16 [p. 48].

²⁵⁵) Cf. ms, f^o 210 [p. 609].

comme le conclut M. Taveneaux ²⁵⁶) que l'option catholique de Charles IV était parfaitement politique car elle répondait alors aux vœux de la Lorraine. Effectivement, suivant l'idéal lorrain du XVII^e siècle, dans la grande fissure « idéologique » européenne concrétisée par la guerre de Trente Ans, la place du duc de Lorraine, « soldat de l'Eglise », ne pouvait être qu'aux côtés de l'Autriche et de l'Espagne catholiques, qui avaient su garder, contrairement à la France, l'unité du spirituel et du temporel. L'admiration professée par notre auteur à l'endroit de ces deux puissances ²⁵⁷) vient encore confirmer notre opinion. Pour le Père Hugo, comme pour les Lorrains du temps, Charles IV en s'alliant à ces deux puissances catholiques n'a fait que suivre l'inclination lorraine, face à l'irénisme de la politique française depuis l'avènement d'Henri IV.

Cependant, Hugo écrit au XVIII^e siècle, aussi ne faudrait-il pas chercher dans son œuvre l'énoncé rationnel de ce mythe lorrain. L'écho qu'il nous en donne est quelque peu affaibli, il n'a plus la même cohésion, la même force intellectuelle et affective. Pour lui, par exemple, l'idéal impérial de Ferdinand II n'est plus compréhensible, le rêve d'unité théocratique n'est déjà plus accessible, et il ne semble voir qu'ambition dans les efforts de l'Empereur vers cette unité : « Ferdinand sous prétexte de poursuivre les avantages de la victoire de Prague avait durant le cours de dix années assujetti presque toute l'Allemagne, lorsqu'une déclaration qu'il fit un peu trop tard en faveur de la Religion éveilla les princes luthériens » ²⁵⁸). Il n'empêche que le témoignage idéologique de ce Lorrain du temps de Léopold nous apporte environ un siècle plus tard une preuve de la survivance des idées politico-religieuses du XVII^e siècle lorrain et de l'adhésion de la Lorraine de Charles IV aux options de son duc.

En dehors de cette communion d'idéal, il y avait aussi entre cette Lorraine et l'Empire, au XVII^e siècle, des liens anciens et nombreux. Le Père Hugo insiste particulièrement sur la profondeur de ces attaches qui, d'après lui, interdisaient au duc de Lorraine de prendre parti contre l'Empire, et lui donnaient au contraire une raison supplémentaire pour l'assister. L'Histoire avait en effet créé une dépendance de la Lorraine vis-à-vis de l'Empereur, aussi l'auteur rappelle-t-il

²⁵⁶) R. TAVENEAUX, *op. cit.*, pp. 71-72.

²⁵⁷) Cf. ms, f^o 16 v^o [pp. 49-51].

²⁵⁸) Cf. ms, f^o 29 v^o [p. 86].

fréquemment ce lien vassalique qui avait longtemps fait du duché lorrain une terre d'Empire ²⁵⁹). Les ennuis de l'Empereur, nous dit-il, « arbitre naturel du sort de la Lorraine », ne pouvaient laisser Charles IV indifférent, et il nous parle aussi de « l'attachement naturel du duc à la Maison d'Autriche » ²⁶⁰). Dans cet esprit, nous pouvons relever aussi cette phrase un peu sibylline : « ces offres (celles faites par l'Empereur Ferdinand à Charles IV en 1631) chatouilloient agréablement l'ambition d'un Prince déjà obligé par les traités de suivre la fortune de l'Empire, et d'en défendre les limites, aussy fut-ce là le principal motif qui luy mirent les armes à la main » ²⁶¹). De même, pour l'abbé d'Etival, l'assistance prêtée spontanément par François de Vaudémont et son fils, le futur Charles IV, au duc de Bavière leur beau-frère et oncle, chef de l'union catholique en 1620, n'engage point la politique du duché, mais doit être considérée comme le simple témoignage d'une louable solidarité familiale. Il considère donc l'alliance impériale comme « naturelle » au sens propre du terme.

Sans doute pensons-nous qu'un rapprochement avec la France, étant donnés les liens familiaux nombreux entre les deux pays aux générations précédentes ²⁶²) et l'éducation du Prince à la Cour de Paris, aurait été tout aussi « naturelle ». Mais il ne faut pas oublier, comme le souligne M. Tavenaux ²⁶³), « que la Lorraine dans la première moitié du XVII^e siècle, est un pays de survivances par ses institutions, sa mentalité, ses options politiques, (qu') elle garde des aspects de civilisation médiévale et demeure proche de l'Empire bien qu'elle en soit juridiquement détachée ». Il y règne encore, de fait, un certain archaïsme qui apparente beaucoup plus ce petit duché aux états de l'Empire, qu'aux grands états dotés de cadres modernes de l'Europe atlantique, telle la France. A ce point de vue aussi, l'option impériale de Charles IV correspond certainement à la nature de l'état lorrain comme aux sentiments de ses sujets. Et les mauvais traitements infligés assez rapidement au duc par la politique de Richelieu ne pouvaient que renforcer cette inclination.

²⁵⁹) Sur ces liens au XVII^e siècle de la Lorraine et de l'Empire, cf. supra p. 24 et note 227.

²⁶⁰) Cf. ms, f^o 38 [p. 111].

²⁶¹) Cf. ms, f^o 30 [p. 87], le père Hugo fait ici allusion, semble-t-il, aux obligations des prédécesseurs de Charles IV vis-à-vis de l'Empire.

²⁶²) Cf. généalogie des ducs de Lorraine : Annexe hors-texte, pp. 7-8.

²⁶³) Cf. R. TAVENEAUX, *op. cit.*, p. 72.

Reste enfin un dernier argument du Père Hugo qui, pour n'être pas d'ordre politique, fournit cependant une explication complémentaire originale et que nous pensons très juste. Il réside dans la personnalité de Charles IV, mais il ne s'agit point de son manque de sens politique ou de son inconstance, déjà tant de fois soulignés. Charles IV, toute l'histoire de son règne le prouve, avait foncièrement le tempérament d'un condottiere, en beaucoup de points semblable à celui des grands chefs militaires italiens du XVe siècle ²⁶⁴). Il aimait les champs de bataille où le mettaient en valeur ses réels dons de stratège et de meneur d'hommes. « Les travaux de la guerre, nous dit le Père Hugo ²⁶⁵), étoient pour luy des sources de plaisirs ; il n'y avoit point de fatigues qu'il n'endurat ; son tempérament robuste et à l'épreuve des rigueurs en avoit fait le héros de toutes les saisons ; personne ne le surpassa en bravoure ; il surpassa les plus fameux capitaines dans l'art de se camper ... il aimoit ses troupes comme ses enfants ... ». L'Histoire a confirmé ce portrait. Que ce soit au service de l'Empire en Allemagne, en Alsace, ou au service de l'Espagne en Franche-Comté, en Flandre, ou au service de qui le demande à fin de sa vie, Charles IV a laissé la réputation d'un valeureux et talentueux homme de guerre, mais d'un homme de guerre sans politique et sans programme, saisissant l'aventure partout où elle se présente, peu soucieux d'ordre et de discipline, même vis-à-vis de ses troupes. Du condottiere de la Renaissance, il avait aussi la vitalité exubérante, sur les champs de bataille et dans les cours d'amour. A la limite, on pourrait presque dire d'un tel homme que ses duchés et l'effort politique qu'ils exigeaient de lui l'encombraient. Or, à ce garçon de vingt ans, aventureux, impatient, orgueilleux et peu discipliné, qu'offrait la France en 1624 ? une alliance de raison exigeant prudence et diplomatie, une politique réfléchie, une guerre disciplinée. Charles IV s'est lancé avec enthousiasme dans le camp adverse, où le poussaient aussi ses intérêts immédiats et ses sympathies, et où l'attendait la vie aventureuse des camps, au gré d'une guerre menée de façon individualiste. Une preuve en est : lorsque la France, dans l'anarchie de la Fronde, lui offrit les mêmes possibilités d'aventure, il conduisit ses 8000 Lorrains sous les murs de Paris, « tel un chef de bande » ²⁶⁶), en juin 1651.

²⁶⁴) Cf. ms, f° 3 [pp. 6, 7], notamment.

²⁶⁵) Cf. ms, f°s 233, 233 v° [pp. 682-683].

²⁶⁶) *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1939, p. 389.

C'est sur ces champs de bataille choisis dès 1620 qu'il mourut, en condottiere. L'abbé d'Etival, qui se pique souvent de psychologie, a bien souligné ce trait de caractère du duc lorrain et ses incidences ... ²⁶⁷). Il est certain que le destin fit fort mal les choses en dotant la Lorraine, à l'heure la plus critique de son Histoire, de ce grand aventurier qui n'avait aucune des qualités requises par la situation : finesse politique, souplesse diplomatique et ténacité. C'est pourquoi nous rejoindrons volontiers le Père Hugo lorsqu'il parle « de l'infortune qui fut presque inséparable du règne de Charles IV » ²⁶⁸), car si ce souverain ne fut pas l'homme de la situation, la situation réciproquement n'était pas de celles qui valorisent les qualités d'un Charles IV, mais au contraire qui aggravent singulièrement ses défauts.

Aussi, à la question posée au début de cette troisième partie : « Charles IV a-t-il été le véritable responsable de la décadence du duché de Lorraine au XVII^e siècle ? » nous donnerons certes une réponse affirmative, mais tempérée. Il est évident, en effet, que la maladresse, les attermolements, voire la malhonnêteté de l'action politique de ce duc ont mené son duché sur le chemin de la ruine. Mais il est aussi indéniable que la situation politique européenne, le contexte historique lorrain joints aux affinités personnelles de Charles IV et à la connaissance de l'opinion de ses sujets l'aient incité à opter pour l'Empire ; la politique provocatrice de Richelieu ne fit que le déterminer dans ce choix. L'Historien peut donc difficilement, sans épouser cependant le parti pris favorable du Père Hugo, juger l'alliance impériale catholique comme l'erreur d'un chef de gouvernement sans discernement. Tout au contraire, l'étude des faits prouve que cette option fut, de la part de Charles IV, parfaitement politique ; elle le fut même à un dernier point de vue ignoré de l'auteur.

Lorsque le duc lorrain fit son choix, les chances de victoire des Habsbourg étaient encore intactes, probables même. Or face aux progrès des grands états centralisés comme la France, il n'y avait de survie possible que dans l'Empire pour les menues principautés mal situées aux frontières de ces états, telle la Lorraine. De la même façon, pour un petit prince, comme Charles IV, au milieu du grand bouleversement politique européen annoncé par la guerre de Trente Ans, l'Empire représentait la seule chance d'avenir. L'Histoire des

²⁶⁷) Cf. ms, f° 3 [pp. 6, 7] notamment.

²⁶⁸) Cf. ms, f° 233 [p. 682].

derniers duc lorrains en est une preuve. Le prince Charles neveu de Charles IV, que la mort de son oncle en 1675, après celles de son frère Ferdinand (1658) et de son père Nicolas-François (1670), appelait au trône de Lorraine fut surtout connu comme brillant général de l'Empire. Exilé de son duché, marié en 1678 à Éléonore-Marie d'Autriche fille de l'empereur Ferdinand III, vivant à Innsbrück dans l'intervalle de ses campagnes, Charles V de Lorraine eut une existence toute autrichienne; ses enfants mêmes étaient autrichiens. Mais lorsqu'il mourut en 1690, c'était cependant le nom de la famille ducal de Lorraine que, par ses exploits, il avait fait entrer dans l'Histoire du XVII^e siècle européen : à la victoire de Vienne (1683) qui débloqua cette capitale assiégée par les Turcs et lui valut dans la chrétienté une immense renommée, dans ses campagnes de Hongrie, puis sur le Rhin au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Les services qu'il avait rendus à l'Empire annonçaient l'orientation vers Vienne des deux derniers princes lorrains que la conjoncture historique préparait. Et c'est dans l'Empire en effet, au siège impérial, que la dynastie lorraine se survit et se perpétua, pendant que les duchés devenaient de simples pions sur l'échiquier de la politique internationale du XVIII^e siècle.

L'intérêt de l'œuvre de Charles Louis Hugo sur l'histoire du règne de Charles IV, duc de Lorraine, est donc évident. Avec un luxe de détails souvent savoureux qui rendent son récit extrêmement vivant, avec une passion parfois discutable mais qui reflète les engagements des Lorrains de son époque, le Père Hugo traite, au jour le jour, presque en témoin, d'un règne qui fut décisif pour l'avenir de la Lorraine et de ses ducs et d'un état qui fut alors, par sa situation et la personnalité de son prince, un carrefour de la politique et un des noeuds de la diplomatie du XVII^e siècle européen. Même si les conceptions historiques du Père Hugo ne sont pas toujours les nôtres, son œuvre abonde en richesses pour la recherche actuelle. Son talent d'historien, attachant et incontestable, joint à celui déjà bien connu du théologien et du polémiste, fait de ce religieux prémontré du XVIII^e siècle un des esprits distingués et érudits de son temps.